



Sirène pour la transmission de l'alarme à la population: demande de supplément (50 CHF) au forfait d'entretien

Données relatives à la commune

Nom de la commune

Rue / numéro

NPA / lieu

Données relatives à la sirène

Numéro de sirène (n° de la sirène de Lodur)

Rue / numéro

NPA / lieu

Affectation

Pour que la demande puisse être examinée et approuvée, plusieurs pièces justificatives relatives à la sirène mentionnée ci-dessus doivent être fournies, le cas échéant:

- Contrat de maintenance
- Frais de maintenance (y compris batteries)
- Frais de réparation
- Justification des dépenses engagées (p. ex. réfection de la toiture)

Montant total des dépenses: _____ francs

Nom du requérant

Fonction

Numéro de téléphone

Courriel

Lieu / date

Signature

Explications

L'Office fédéral de la protection de la population indemnise les communes par l'intermédiaire du canton sous la forme d'un forfait annuel d'entretien de 300 francs par sirène fixe. Si cette contribution n'est pas suffisante, un montant supplémentaire de 50 francs peut être demandé contre preuve des frais engendrés par le dysfonctionnement de la sirène (en d'autres termes, une sirène fixe fait l'objet d'une indemnisation de 350 CHF au maximum).

Pour invoquer leur droit au supplément au forfait d'entretien, les communes doivent déposer une demande auprès du canton au plus tard à la fin du mois de décembre pour les frais engagés durant l'année en cours. Les pièces justificatives de toutes les dépenses effectives liées à la sirène doivent être jointes, y compris des dépenses couvertes par le forfait. Si des justificatifs manquent, la demande est refusée. Les suppléments de 50 francs sont versés aux communes au plus tard à la fin du mois d'août de l'année suivante.

Chaque sirène doit faire l'objet d'une demande distincte.

Le formulaire de demande dûment rempli est à renvoyer par la poste ou par courriel aux adresses suivantes:

Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires du canton de Berne
Section Infrastructures
Domaine Technique
Papiermühlestrasse 17v
3000 Berne 22

ou

polyalert@be.ch